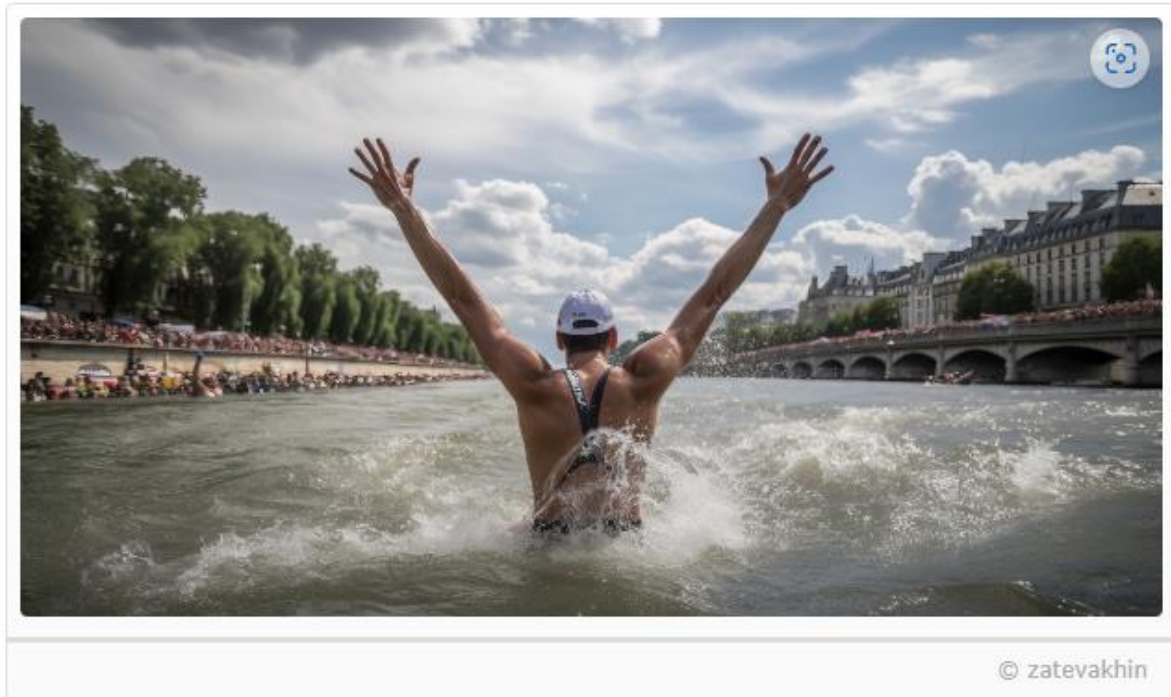


Baignade dans la Seine : un plan d'action complémentaire dans la perspective des JO 2024



De nouvelles mesures correctives vont être prises pour essayer de garantir la baignade dans la Seine dans la perspective des Jeux olympiques de 2024. Cet été, certaines épreuves de natation ont en effet dû être annulées en raison de la dégradation de l'eau de la Seine. En cause selon la Ville de Paris ? Les déversements d'eaux usées non traitées lors d'épisodes d'orages, mais également un dysfonctionnement d'une vanne du réseau d'assainissement. « *Cette vanne endommagée lors des orages était placée en position fermée, ont précisé la préfecture et la Ville de Paris. Le dispositif automatique de pompage pour évacuer les eaux a cependant déformé la vanne qui est devenue fuyarde.* »

Le plan complémentaire d'action se décline en un renforcement de la surveillance de différents risques de pollution ponctuelle : tout d'abord, un plus grand contrôle des réseaux d'assainissement en amont de Paris (déversoirs d'orage, exutoires des usines du Siaap, installations de pompage de secours, etc.). Il compte également accentuer la vigilance autour des raccordements des bateaux, des systèmes d'évacuation des établissements recevant du public le long de la Seine, à Paris, et des installations sanitaires en bord de quai. Enfin, le plan comprend la mise en place d'un dispositif d'identification de tout rejet de pollution dans la Seine et d'intervention pour son traitement : des équipes seront attribuées à cette surveillance.

« Ce plan d'action préventif doit permettre, avec l'achèvement du plan baignade, la bonne tenue dans la Seine à l'été 2024 des épreuves de triathlon et de marathon et au-delà, de tenir la promesse d'ouvrir des lieux de baignade publics en Marne et en Seine dès 2025 », assurent la Ville de Paris et la préfecture.



Dorothée Laperche, journaliste
Cheffe de rubrique eau / santé environnement

Publié le 27/09/2023 – Actu Environnement